

Avis publics



SÉANCE EXTRAORDINAIRE

PDI 2022-2031

Avis est donné que le conseil d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie tiendra une séance extraordinaire portant sur le **programme décennal d'immobilisations (PDI) 2022-2031**, à la date, à l'heure et à l'endroit spécifiés ci-dessous :

Date : le mercredi 24 novembre 2021
Heure : 19 h 05
Lieu : en webdiffusion

Conformément aux exigences de l'article 144.6 de la *Charte de la Ville de Montréal* (RLRQ, chapitre C-11.4), les délibérations du conseil et la période de questions du public au cours de cette séance porteront exclusivement sur le programme décennal d'immobilisations (PDI) 2022-2031.

En cohérence avec les mesures de prévention de la propagation de la COVID-19, les citoyennes et les citoyens pourront suivre le déroulement de la séance par webdiffusion, en direct ou en différé.

Les personnes qui le souhaitent pourront également transmettre leurs questions à l'aide du formulaire en ligne prévu à cette fin. Seules les questions reçues avant 18 h 45 seront traitées.

La webdiffusion et le formulaire en ligne seront accessibles à partir du lien suivant : <https://montreal.ca/conseils-decisionnels/conseil-darrondissement-de-rosemont-la-petite-patrie#webdiffusion>.

Fait à Montréal, ce 16 novembre 2021.

Arnaud Saint-Laurent
Secrétaire d'arrondissement

Certificat de publication

Je, soussigné, Arnaud Saint-Laurent, secrétaire d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus à la date et de la façon suivante ; conformément au *Règlement sur la publication des avis publics de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie* (RCA-142).

Publication sur le site internet de l'arrondissement en date du 16 novembre 2021.

Fait à Montréal, ce 16 novembre 2021.

Secrétaire d'arrondissement
Ville de Montréal - Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie